

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Contribution à la 3^{ème} Ecole d'été des objectifs du développement durable

Du 6 au 10 juillet 2020
Marseille

1. Adoptés en septembre 2015 par les Nations unies, **les Objectifs de développement durable (ODD)** orientent les politiques de développement et de réponse aux grands enjeux liés aux changements globaux, environnementaux, économiques, sociaux et culturels qui affectent la totalité de la planète. Comme le soulignent les conclusions du [Rapport mondial sur le Développement Durable](#) (GSDR) présenté en septembre 2019 aux Nations-Unies, pour y parvenir, un changement profond et urgent s'avère indispensable dans les relations entre l'Homme et la Nature, ainsi qu'une réduction significative des inégalités économiques sociales et de genre entre le pays et à l'intérieur de ceux-ci.
2. Disposant d'un important réseau d'expertise académique et professionnel, Aix-Marseille Université (AMU), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Agence Française de Développement (AFD) se sont associés pour organiser en 2016 et 2018 les deux premières éditions de Ecole d'été des objectifs du développement durable qui ont participé à la formation des acteurs scientifiques, économiques et politiques de demain en charge des enjeux mondiaux. Leur succès a contribué à positionner le territoire marseillais comme référence en matière de réflexion sur les ODD en partenariat avec la Méditerranée et les pays du Sud, pour la formation des nouvelles générations. C'est un socle unique pour envisager une troisième édition de l'Ecole d'été des ODD, avec une ambition renforcée de stimuler la création de projets interdisciplinaires et interculturels comme leviers du changement.
3. Parmi la liste des 17 ODD à atteindre en 2030, le comité de pilotage a choisi pour son édition 2020 de concentrer son expertise sur ***l'ODD n° 10 « réduire les inégalités, dans les pays et d'un pays à l'autre »*** et ses interactions avec les thématiques :

1) Environnement, 2) Santé, 3) Ville et territoire durable, 4) Genre, 5) Migration, 6) Education

4. **L'objectif** de cette édition 2020 est de proposer aux acteurs scientifiques, économiques, et politiques de demain des clés pour « apprendre à résoudre ensemble ». Les promoteurs de l'École d'été ont opté pour une approche pédagogique innovante en partenariat avec le Centre de Recherche Interdisciplinaire (CRI).

Les acteurs suivants ont choisi de soutenir l'initiative :

Centre pour l'Intégration en Méditerranée (CMI)

Agence Ville et Territoire méditerranée durable (AVITEEM)

Plan bleu

Etat et collectivités territoriales, qui soutiennent l'École d'Été depuis sa première édition.

5. L'école prévoit d'accueillir environ **110 auditeurs**, composés d'une part de doctorants venant du Sud et du Nord et d'autre part de jeunes professionnels d'un niveau équivalent master 2 et école d'ingénieur.

Au terme d'une journée de conférences inaugurales visant à présenter les grands questionnements scientifiques sur le sujet des inégalités, les auditeurs seront constitués en groupes interdisciplinaires et interculturels ayant chacun pour objectif de concevoir un projet de recherche orienté sur la réduction des inégalités dans une perspective de recherche action. L'école prévoit d'accueillir une quarantaine d'expert-es, chercheurs et enseignants chercheurs reconnus dans leur domaine scientifique venant accompagner les travaux des groupes. Le présent appel vise à solliciter le vivier d'expert-es potentiels.

6. L'école se tiendra à Marseille du 6 au 10 juillet 2020 et se déroulera de la manière suivante :

- ✓ **Lundi 6 juillet**, une journée de conférences inaugurales données par des scientifiques de haut niveau et des expert-es, alternant présentations et tables rondes.
- ✓ **Mardi 7 juillet au vendredi 10 juillet midi**, 3.5 jours de travaux en groupes consacrés à la conception de projets de recherche, alternant moment de conception et moments de facilitation des démarches d'intelligence collective.
- ✓ **Vendredi 10 juillet après midi**, une demi-journée de présentation des projets et de clôture institutionnelle.

7. **L'objet du présent appel** est d'identifier un vivier d'expert-es dont les savoirs sur les problématiques afférentes aux réductions des inégalités, les savoir-faire en termes de conception de projets et programmes de recherche, leurs approches interdisciplinaires dans le cadre de leurs activités de recherche et l'intérêt à accueillir des propositions innovantes seront mobilisés pour épauler les avancées des auditeurs tout au long des 3.5 jours de travaux de groupe.

8. Le rôle attendu des expert-es : il s'agit d'un partenariat collaboratif à bénéfices mutuels entre l'expert-e (qui dispose de compétences, connaissances et expériences) et le groupe d'auditeurs (qui cherche à partager et accroître ses compétences, connaissances et expériences). La particularité de l'École d'été est d'amplifier le bénéfice mutuel car groupes et expert-es vont se pencher ensemble, chacun suivant son rôle et ses compétences, sur un verrou à lever dans un temps court et comptant sur l'intelligence collective.

Ce que les expert-es peuvent attendre : un écho interculturel et interdisciplinaire à leur démarche de recherche, la mise en perspective de leurs connaissances et savoir-faire, notamment dans un cadre interdisciplinaire, l'enthousiasme de la conception collective de sujets de recherche futurs, la participation à des pédagogies basées sur le développement d'une intelligence collective et la pédagogie active.

Les qualités particulières des expert-es : le sujet et le mode de travail proposé rencontrent les intérêts professionnels et personnels ; volonté de partager connaissance, savoir-faire expertise et de s'appuyer sur une diversité de ressources pour épauler le projet de groupe ; enthousiasme à explorer de nouvelles propositions sur la question des inégalités, capacité d'écoute, disponibilité et ouverture.

Les activités attendues : entre les expert-es et avec les facilitateurs (personnes qui viendront en appui aux expert-es, notamment sur les méthodologies d'intelligence collective) :

- ✓ Préparation de l'activité d'accompagnement et debriefs réguliers
- ✓ En accompagnement du groupe : guidage et feed-backs constructifs à chaque étape du processus de conception
- ✓ Mise en valeur de la diversité des opinions et des initiatives au sein du groupe et entre les groupes
- ✓ Nourrir la motivation en s'appuyant sur sa propre expérience ou sur des exemples illustratifs.

9. Modalités de prise en charge

Les expert-es sélectionnés bénéficieront :

- ✓ Prise en charge des frais de voyage aller/retour sur la base d'un tarif économique (avion ou train)
- ✓ Prise en charge des frais d'hébergement et de restauration

10. Dossier de candidature et critères de sélection

Chaque dossier devra mentionner, via un formulaire qui devra être renseigné en totalité :

- Les noms et qualités du ou de la candidat-e

- Le Curriculum vitae comprenant les principales références académiques, professionnelles et pédagogiques en lien avec le sujet.
- Un descriptif (1 page max) de la problématique scientifique en lien avec les inégalités sur laquelle vous travaillez, en mettant en valeur ce que peut ou pourrait apporter une approche interdisciplinaire et le verrou ou l'impasse que vous souhaiteriez voir lever.
- Vos motivations, questionnements et attentes spécifiques vis-à-vis du rôle d'expert-e
- Vos questionnements et attentes spécifiques vis-à-vis de l'Ecole d'été (optionnel)

Le Comité Scientifique de l'Ecole sera particulièrement attentif dans sa sélection à l'équilibre Nord-Sud, à la diversité des expériences professionnelles et académiques et à l'égalité des genres.

Le Comité Scientifique est composé comme suit :

- ✓ BOUCEKKINE Raouf, PR AMU, IMERA
- ✓ MOATTI Jean-Paul, PDG de l'IRD
- ✓ DELAUNAY Valérie, DR IRD, LPED (AMU-IRD)
- ✓ ROBILLIARD Anne-Sophie, CR IRD, LEDA (UPD-IRD-CNRS)
- ✓ DAVID Anda, AFD
- ✓ LEVARD Clément, CR CNRS, CEREGE (AMU-CNRS-IRD-Collège de France-INRA)

11. Délai de dépôt et de mise en œuvre

Les candidatures devront être déposées à l'adresse suivante eodd2020@ird.fr au plus tard le **15 janvier 2020**. Le résultat de l'appel sera connu le **5 février 2020**.

Les travaux de l'Ecole d'été ont vocation à être diffusés et communiqués au grand public. Dans la mesure où les travaux des groupes prendront appui sur l'expertise et les questionnements des expert-es, il est demandé aux participants de privilégier, pour leur descriptif, un format court et communiquant. Le comité scientifique de l'école d'été est chargé de tout le suivi éditorial et de sa préparation à la dissémination des résultats.